

**République Démocratique du Congo**  
**Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC**



**Coordination Générale**  
**Bunia Ituri**

**Projet de Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RDC « STAR-Est »**

**Termes de Référence pour le recrutement d'un(e) consultant(e) individuel(le) chargé (e)  
d'élaborer une stratégie de promotion de la participation citoyenne dans la gestion des finances  
publiques dans la province de l'Ituri**

**Réf.**

**Octobre 2025**

## **I. CONTEXTE DU PROJET**

Le Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC (P175834) a pour objectif de soutenir : (i) la fourniture d'infrastructures socio-économiques communautaires de base et (ii) la réinsertion socio-économique durable de personnes sorties des forces et groupes armés des communautés situées dans les zones ciblées des provinces de Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

La justification économique du projet est basée sur les éléments suivants : la nécessité de jeter les bases d'un relèvement à plus long terme en créant une plate-forme de projet décentralisée de `` stabilisation ", intégrée dans l'administration provinciale, combinée au renforcement des systèmes de gestion des finances publiques afin que les recettes de l'État puissent garantir la pérennité de l'action.

Le projet améliorera l'accès aux infrastructures socio-économiques de base pour environ 3,3 millions de personnes résidant dans quelque 880 communautés, et soutiendra directement les moyens de subsistance d'environ 120.000 personnes. Le projet décrit deux groupes de bénéficiaires clés : (i) les communautés vulnérables et (ii) Communautés associées à des groupes désarmés. Ces communautés comprendront des participants de la P-DDRCS, y compris des combattants désarmés et des membres des communautés dans lesquelles ils vivent ou dans lesquelles ils retournent. Elles seront identifiées dans le cadre d'un processus de paix mené par le gouvernement central/P-DDRCS en association avec les administrations provinciales.

L'objectif de développement du Projet de Stabilisation et Relèvement à l'Est de la République Démocratique du Congo (STAR-Est) est de : (i) améliorer l'accès aux infrastructures socio-économiques communautaires de base résilientes au climat, (ii) améliorer la réinsertion socio-économique et la résilience des individus associés aux groupes désarmés dans leurs communautés et soutenir les membres vulnérables de la communauté, et (iii) renforcer les administrations dans certaines provinces.

Le STAR-Est s'articule autour de six composantes suivantes :

| <b>Composante 1 : Stabilisation communautaire (75 millions de dollars US) :</b>                                    |                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sous composante 1.1</b>                                                                                         | Facilitation et renforcement des capacités pour la planification communautaire participative (20 millions de dollars US) |
| <b>Sous-composante 1.2</b>                                                                                         | Investissements dans les infrastructures sociales et économiques communautaires (130 millions de dollars US)             |
| <b>Composante 2 : Réintégration à base communautaire (135 millions de dollars US)</b>                              |                                                                                                                          |
| <b>Sous composante 2.1</b>                                                                                         | Travaux publics à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO)                                                                |
| <b>Sous-composante 2.2</b>                                                                                         | Subventions en espèces pour les activités génératrices des revenus (AGR)                                                 |
| <b>Sous composante 2.3</b>                                                                                         | Soutien psychosocial                                                                                                     |
| <b>Composante 3 : Renforcement des institutions axé sur l'augmentation des revenus (20 millions de dollars US)</b> |                                                                                                                          |
| <b>Sous-composante 3.1</b>                                                                                         | Renforcement de la collecte des revenus générés en interne                                                               |
| <b>Sous-composante 3.2</b>                                                                                         | Amélioration de la gestion budgétaire et comptable                                                                       |

|                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sous-composante 3.3</b>                                                                                                                                                                                                                | Accroissement de la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources de la province                                                                                                                                                          |
| <b>Composante 4 : Gestion du projet, assistance technique et recherche (20 millions de dollars us)</b>                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Sous-composante 4.1</b>                                                                                                                                                                                                                | Gestion du projet                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Sous-composante 4.2</b>                                                                                                                                                                                                                | Assistance technique                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Sous-composante 4.3</b>                                                                                                                                                                                                                | Recherche et apprentissage                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Composante 5 : Contingence d'intervention d'urgence (CERC) (0 million de dollars US)</b>                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Composante 6 : Prévention et réponse à la violence basée sur le genre (VBG), incluant l'abus et exploitation sexuelle (EAS), le harcèlement sexuel (HS) ainsi que l'autonomisation des femmes vulnérables (50 millions de dollars)</b> |                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Sous-composante 6.1</b>                                                                                                                                                                                                                | Prévention de la violence basée sur le genre et appui intégré pour les survivantes (et survivants) et autres femmes vulnérables au niveau communautaire                                                                                                      |
| <b>Sous-composante 6.2</b>                                                                                                                                                                                                                | Réponse à la Violence Basée sur le Genre                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Sous-composante 6.3</b>                                                                                                                                                                                                                | Réinsertion socio-économique des survivantes de VBG et autonomisation des femmes vulnérables au sein de leurs communautés.                                                                                                                                   |
| <b>Sous-composante 6.4</b>                                                                                                                                                                                                                | Soutien à la vulgarisation des politiques et lois et la capacitation des institutions de l'Etat (Ministère du genre de la famille et de l'enfant, FONARV, Bureau de la conseillère du chef de l'Etat en charge de la jeunesse et du recrutement de l'enfant) |

La composante 3 a pour objectif de renforcer les capacités des provinces de l'Ituri, du Nord Kivu et du Sud Kivu, de leurs chefs-lieux (Bunia, Goma et Bukavu) et des ETD pilotes en vue d'améliorer la qualité des services publics délivrés à la population.

De façon spécifique, la composante vise à renforcer les capacités provinciales et locales, notamment en matière de mobilisation des recettes intérieures, planification et gestion budgétaire, et de responsabilité, transparence et coordination.

Elle appuie les réformes de gouvernance en amont et en aval, en se concentrant sur le niveau provincial, du chef-lieu et de certaines ETD rurales.

La composante se concentre sur les améliorations fondamentales de la gestion des recettes et des dépenses, l'amélioration de la gestion et de l'organisation des ressources humaines ainsi que le renforcement de la responsabilité et de la transparence. En conjonction avec d'autres éléments de réforme et d'amélioration des services inclus dans le projet, cela contribuera à l'établissement d'un contrat social. La composante consiste en plusieurs volets, à savoir :

**Mobilisation des recettes intérieures.** Renforcer le cadre organisationnel, institutionnel et de responsabilisation de la gestion des revenus, y compris la numérisation de la gestion des revenus, par la fourniture d'une assistance technique, l'achat de logiciels et d'équipements bureautiques et informatiques, le financement des coûts de fonctionnement, la fourniture d'une formation pertinente des unités de gestion

des revenus et, le cas échéant, la réalisation de petits travaux de génie civil pour la construction/réhabilitation de bureaux et l'achat d'équipements connexes.

**Planification et gestion budgétaire de base.** Fourniture d'une assistance technique, achat de matériels de bureau et informatiques, financement des coûts de fonctionnement, le cas échéant la réalisation de petits travaux de construction/réhabilitation de bureaux et l'achat d'équipements connexes, et fourniture d'une formation pertinente pour le développement de systèmes informatiques pertinents et le renforcement des unités/organes concernés du bénéficiaire aux niveaux national et infranational en charge de la gestion des dépenses, la comptabilité et le reporting, la gestion des ressources humaines et de la paie, les achats et la gestion des investissements publics, entre autres.

**Responsabilité, transparence et coordination.** La fourniture d'équipement, l'assistance technique, la formation, le financement des coûts d'exploitation et, le cas échéant, la réalisation de petits travaux de génie civil pour la construction/réhabilitation de bureaux et l'achat d'équipements connexes pour : (a) la réalisation d'audits des rapports financiers et budgétaires provinciaux ; b) le renforcement de l'engagement des citoyens et de la budgétisation participative ; c) la création et le déploiement de sites Web permettant la publication régulière de tous les rapports budgétaires et financiers ainsi que des informations connexes ; et d) la mise en place d'une plate-forme de données de coordination dans chaque province sélectionnée pour permettre aux administrations provinciales d'obtenir des données géo localisées sur la fourniture de services pour des secteurs sociaux et d'infrastructure spécifiques.

## **I.1. CONTEXTE SPÉCIFIQUE**

L'Enquête sur le Budget Ouvert (EBO) réalisée ces dernières années attribue à la RDC la note de 33 sur 100 pour la participation du public à la politique budgétaire. Cette note, la première en Afrique subsaharienne et au-dessus de la moyenne mondiale, est liée aux consultations citoyennes et aux audiences publiques mises en place respectivement par le Ministère du Budget pendant l'élaboration du projet de budget et le Parlement lors de l'approbation du budget annuel. Malgré cette performance au niveau national, des faiblesses s'observent encore en provinces et dans les ETD où l'implication des Organisations de la Société Civile (OSC) n'est pas aussi structurée qu'au niveau central.

Les faiblesses relevées au niveau des finances publiques provinciales et locales sont notamment : (i) le faible niveau d'implication des citoyens dans le processus budgétaire ; (ii) la méconnaissance par les citoyens des mécanismes de participation au processus budgétaire ; (iii) le défaut de redevabilité des acteurs institutionnels et (iv) le faible engagement des administrations provinciales et locales à travailler avec les OSC voire à leur livrer les informations budgétaires.

Déterminé à pallier ces insuffisances, le Gouvernement de la RDC entend accompagner les provinces dans la réalisation des objectifs spécifiques ci-après : (i) promouvoir la transparence et la redevabilité tant au niveau provincial que local ; (ii) rendre systématique l'implication du citoyen dans le processus budgétaire en provinces et dans les ETD et (iii) étendre l'approche Budget participatif au niveau de toutes les ETD.

L'atteinte de ces objectifs permettra aux provinces et aux ETD : (i) d'améliorer la qualité des documents budgétaires-clés ; (ii) d'instaurer des espaces de dialogue entre gouvernants et gouvernés et (iii) d'impliquer les citoyens dans les choix des priorités de développement à la base.

Les présents termes de référence sont élaborés pour soutenir l'effort du gouvernement provincial de l'Ituri dans la promotion de la participation citoyenne en matière de gestion des finances publiques provinciales et locales par le recrutement d'un (e) consultant(e) individuel(le) devant élaborer une stratégie de promotion de la participation citoyenne dans la gestion des finances publiques en Ituri.

En effet, au niveau du Gouvernement central, les OSC sont systématiquement impliquées dans les processus décisionnels dans tous les secteurs de la vie nationale. En matière des finances publiques, plus particulièrement, il est noté : (i) la participation des délégués de la Société Civile au forum national sur l'efficacité de l'aide ; (ii) l'inclusion des représentants des OSC dans les Groupes thématiques dont celui sur la gouvernance budgétaire ; (iii) la responsabilisation des OSC dans l'élaboration du Plan National Stratégique de Développement (PNSD), notamment, en ce qui concerne le diagnostic-pays ; (iv) la prise en compte des points de vue des OSC exprimés à chaque étape du processus budgétaire ; (v) la mise à contribution de la Société Civile dans les actions de sensibilisation des contribuables pour une mobilisation accrue des recettes et (vi) le contrôle citoyen de l'exécution des dépenses publiques.

Dans la plupart des provinces et ETD, il s'observe un faible niveau d'implication des citoyens dans le processus budgétaire. Cela s'explique par le fait que les gouvernements provinciaux n'offrent pas, suffisamment, d'opportunités aux OSC à prendre part aux différentes activités s'inscrivant dans les étapes dudit processus.

Afin de niveler cet écart entre le niveau central et les provinces, il convient de procéder : (i) au renforcement des capacités des acteurs de la Société Civile dans la participation au processus budgétaire ; (ii) à la mise en place d'un cadre de concertation entre les OSC et les Exécutifs provinciaux ; (iii) à la promotion de la participation des OSC au processus budgétaire et (iv) à la mise à contribution des OSC dans les actions de sensibilisation des contribuables pour une mobilisation accrue des recettes provinciales et locales.

## **II. OBJECTIF DE LA MISSION**

L'objectif de la mission du consultant individuel est d'élaborer une stratégie provinciale de promotion de la participation citoyenne des OSC en province de l'Ituri dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie de la décentralisation financière dont la transparence et la redevabilité constituent des axes prioritaires.

## **III. TACHES DU CONSULTANT**

Le consultant sélectionné aura pour tâches de :

- Produire une note d'orientation méthodologique sur le processus d'élaboration de la stratégie de promotion de la participation citoyenne dans la gestion des finances publiques dans la province de l'Ituri ;
- Faire l'état des lieux de la participation citoyenne dans la gestion des finances publiques dans la province de l'Ituri, et la cartographie de toutes OSC concernées par la thématique dans la province ;
- Animer les ateliers de revue et ceux de l'élaboration de la stratégie provinciale visant à promouvoir la participation des OSC au processus de gestion budgétaire provinciale et locale en Ituri ;
- Produire la version provisoire de la stratégie en concertation avec les OSC et le Gouvernement provincial ;

- Animer les ateliers de consultations thématiques regroupant différents acteurs concernés par la gestion des finances publiques (acteurs étatiques, acteurs non étatiques et acteurs du secteur privé) ;
- Animer les ateliers de partage et de validation des documents produits ;
- Produire la version finale du document de stratégie intégrant les observations validées.

#### **IV. LIVRABLES DE LA MISSION**

Les livrables attendus sont :

- Une note d’orientation méthodologique, après la signature du contrat
- Un rapport provisoire portant stratégie provinciale de promotion de participation citoyenne dans la gestion des finances publiques en Ituri;
- Un résumé exécutif du rapport sous un format communicant;
- Un plan opérationnel de la stratégie provinciale ;
- Un rapport de mission succinct.

#### **VII. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT (E)**

- Être détenteur d’au moins un diplôme (Bac+5) dans une discipline pertinente (Economie, Sciences sociales, Sciences politiques, Sciences juridiques) ;
- Avoir au moins dix ans d’expérience pratique dans le développement de programmes de formation, idéalement dans le domaine de la gestion des finances publiques ou de la gouvernance avec une solide expérience en conception de programmes de formation ;
- Avoir une bonne connaissance du monde associatif congolais, et une expérience de travail avec des organisations de la société civile au cours de ces 5 dernières années.
- Avoir une connaissance approfondie du cadre légal et réglementaire régissant la gestion des finances publiques en RDC ;
- Avoir une connaissance approfondie du contexte politique et institutionnel de la RDC
- Avoir une bonne connaissance pratique des processus budgétaires et de leur impact sur les politiques sociales.
- Avoir une capacité à concevoir des supports de formation pratiques et interactifs
- Avoir d’excellentes compétences en communication écrite et orale, avec la capacité de présenter des informations de manière claire et convaincante à différents publics ;
- Avoir une bonne maîtrise du français et du swahili est essentielle.

Les candidatures doivent être accompagnées d'un document d'orientation (minimum 4 pages et maximum dix pages) sur la gestion des finances publiques et la participation citoyenne dans les provinces et les ETD en RDC, résumant la compréhension de la mission, les méthodes utilisées,

en soulignant les meilleures pratiques, les défis, les opportunités et les domaines d'intérêt pour la stratégie provinciale, un projet de plan et un calendrier pour la réalisation de l'étude.

## **X. LIEU ET DUREE DE LA MISSION**

La mission aura une durée de 45 jours, répartie sur une période ne dépassant pas trois mois et se réalisera à Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, avec possibilité des déplacements dans quelques territoires de la province de l'Ituri.

## **XI. METHODE DE RECRUTEMENT**

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), **Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016, Révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023.**

Les fonctionnaires ou Agents des structures publiques centrales ou provinciales peuvent faire acte de candidature, mais, en cas de recrutement, le candidat fonctionnaire retenu devra au préalable obtenir une mise en détachement (cf. articles 23, 32, 33 et 34 du statut des fonctionnaires).